



16ème législature

Question N° : 15884	De Mme Marianne Maximi (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Puy-de-Dôme)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, santé et solidarités		Ministère attributaire > Travail, santé et solidarités
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse >Tensions sur le personnel hospitalier	Analyse > Tensions sur le personnel hospitalier.
Question publiée au JO le : 05/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Marianne Maximi appelle l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les tensions qui existent sur le personnel hospitalier. En mai 2022, la Fédération hospitalière de France révélait que 99 % des hôpitaux et Ehpad publics rencontrent des difficultés de recrutement. En Auvergne, le manque de personnel a conduit l'hôpital de Vichy à déclarer le plan hôpital en tension le 13 février 2024 et oblige le CHU de Clermont-Ferrand à reporter des opérations chirurgicales alors que les effectifs des médecins et du personnel soignant intervenant au bloc opératoire ne sont pas suffisants. Si les hôpitaux connaissent des situations de tension de manière quasi-discontinue depuis janvier 2017, le problème continue de s'aggraver au détriment des professionnels et des patients. La DREES, dans une étude parue en juin 2023, indique que 41 % des personnes travaillant à l'hôpital ont des symptômes de dépression légère et 30 % ont des symptômes d'anxiété. Les patients paient aussi le prix fort d'un manque de personnel au sein de l'hôpital public. Lucas, 25 ans, est décédé le 1er octobre 2023 à la suite d'un choc septique après dix heures d'attente aux urgences de l'hôpital d'Hyères. Josiane, 66 ans, est morte d'un arrêt cardiaque le 8 février 2024 après également dix heures d'attente sans soins aux urgences de l'hôpital d'Eaubonne. Le sous-effectif chronique et le défaut d'attractivité que connaissent les métiers du soin sont liés à des conditions de travail qui ne cessent de se dégrader. Les hausses de salaire du Ségur de la santé ne permettent pas de répondre à l'ensemble de ces problématiques. Alors que l'objectif national des dépenses d'assurance maladie n'est pas à la hauteur pour 2024 et que la situation financière des hôpitaux publics a rarement été aussi dégradée, il est urgent de redonner à ces établissements une capacité financière pour embaucher. Ainsi, elle souhaite savoir si elle entend prendre des mesures pour préserver la santé du personnel hospitalier et améliorer la qualité de la prise en charge des patients.